



HAL
open science

Licence Biologie, environnement, sciences de la terre

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie, environnement, sciences de la terre. 2010, Université des Antilles. hceres-02037252

HAL Id: hceres-02037252

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037252v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande: S3100016436
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : BIOLOGIE, ENVIRONNEMENT, SCIENCES DE LA TERRE

Appréciation générale :

La mention Biologie, Environnement et Sciences de la Terre (BEST), essentiellement implantée en Guadeloupe, propose à travers une formation pluridisciplinaire dans les domaines des Sciences de la Terre, Biologie et Biochimie, trois parcours à finalités variées (métiers de l'enseignement, masters, insertion professionnelle niveau technicien supérieur). On peut souligner la pertinence, notamment en terme de lisibilité, de la réorganisation des parcours de la licence actuelle Biologie, Géologie, Santé (BGS) en deux mentions Biochimie, Biologie (BB) d'une part et Biologie, Environnement, Sciences de la Terre d'autre part, l'orientation vers les disciplines BGS se faisant via un portail en semestre 2 (remarque commune avec la mention Biochimie, Biologie). Le choix de la mention se fait en semestre 3, celui du parcours en semestre 4, permettant une orientation très progressive des étudiants. Il est à noter que les structures des deux licences conservant un certain nombre de points communs, des remarques communes peuvent être formulées.

Ainsi, tout comme pour la licence Biochimie Biologie, on note une réelle implication de l'équipe pédagogique dans la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite comme l'aide à l'orientation, le soutien en groupes spécifiques et le tutorat par exemple.

Les enseignements fondamentaux se caractérisent par une diversité thématique avec de nombreuses unités d'enseignement (UE) mutualisées dans le domaine. Cette formation est complétée par des UE dédiées aux compétences transversales (expression écrite et orale, méthodologie documentaire, stage). On peut seulement regretter que la prise en compte de l'évaluation de l'organisation du semestre/année ainsi que celle des enseignements dans l'aide au pilotage ne soit pas précisée.

Il est à souligner que l'équipe pédagogique est de qualité.

Enfin, l'aide à l'insertion professionnelle se fait par l'intermédiaire d'un stage obligatoire en L3 et l'intervention de professionnels dans certaines UE.

Les points les plus forts :

| | |
|----|---|
| 1- | Orientation très progressive au sein du domaine puis de la mention (domaine, portail, mention, parcours). |
| 2- | Réelle prise en charge des étudiants en difficulté et des étudiants désirant changer d'orientation. |
| 3- | Equipe pédagogique pluridisciplinaire comportant des intervenants professionnels. |

Les points les plus faibles :

| | |
|----|--|
| 1- | Absence d'UE du type « projet personnel », notamment en L1, pour inciter l'étudiant à une réflexion sur son projet d'études/professionnel. |
| 2- | La prise en compte dans l'aide au pilotage de l'évaluation de l'organisation du semestre/année, des enseignements et des étudiants n'est pas précisée. |
| 3- | Aide à l'orientation master. |

Recommandations :

- Il conviendrait d'homogénéiser les crédits européens accordés aux UE en regard du nombre d'heures (présentiel et travail étudiant).
- Le semestre 1 permet à l'étudiant un large choix parmi les enseignements fondamentaux du domaine sans que cela ne constitue un prérequis pour la suite de son parcours pédagogique. Cette (re)découverte disciplinaire pourrait s'accompagner d'un enseignement du type « projet professionnel/personnel » permettant aux étudiants d'initier une réflexion sur leur parcours.
- L'évaluation des étudiants au sein des UE n'est pas spécifiquement précisée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B